

**TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UNE ASSISTANCE  
TECHNIQUE POUR:**

1. Cycle de formation spécialisé dans les techniques agro-écologiques et les bases économiques, visites d'échange entre agriculteurs et appui à la sensibilisation agro-écologique.
2. Formation du personnel AMAD et des techniciens d'autres entités en agro-écologie: production et durabilité dans l'agriculture familiale.

**Projets:**

1. «**Amélioration de la durabilité des systèmes horticoles vulnérables dans quatre communes de Trarza, Mauritanie**», Ayuntamiento de Zaragoza- 2017-0786128
2. «**Amélioration des capacités techniques et organisationnelles des personnes et des groupes qui défendent la souveraineté alimentaire à Trarza, Mauritanie**», Ayuntamiento de Zaragoza - nº2018/974597

## Contenu

1	CONTEXTE .....	1
2	OBJECTIFS ET ACTIVITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE. ....	2
3	METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL .....	4
4	PROFIL DU/DE LA CONSULTANT/E.....	4
5	BUDGET ET FORME DE PAYEMENT .....	5
6	DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE .....	5
7	DROITS D'AUTEUR.....	6
8	COORDINATION ET SUPERVISION .....	6
9	CONDITIONS DE L'OFFRE .....	6
10	ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....	6

## 1 CONTEXTE

Le Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI) en partenariat avec l'ONG mauritanienne AMAD informent du processus de sélection pour la réalisation d'une assistance technique concernant à un plan pour l'adaptation de la méthodologie de paysan à paysan comme une forme de promouvoir l'éducation populaire aux promoteurs agro écologiques.

Cette assistance technique se réalisera dans le cadre des projets :

1. **«Amélioration de la durabilité des systèmes horticoles vulnérables dans quatre communes de Trarza, Mauritanie»**
2. **« Amélioration des capacités techniques et organisationnelles des personnes et des groupes qui défendent la souveraineté alimentaire à Trarza, Mauritanie»,**

financés par la Mairie de Zaragoza.

Les projets prétendent renforcer la souveraineté alimentaire des communautés sous l'effet du changement climatique en promouvant une agriculture durable dans la vallée de la rivière Sénégal.

L'objectif spécifique du projet est améliorer la durabilité des systèmes horticoles vulnérables des 4 communes de Trarza, ainsi que les capacités techniques et organisationnelles des personnes et des groupes qui promeuvent la souveraineté alimentaire dans la région.

**L'assistance technique est proposée dans le résultat et les activités suivants, pour le projet 1:**

R2. Appliquée la méthodologie paysan à paysan pour la diffusion des techniques de production en agro-écologie dans 4 Communes de Trarza.

R2.A1. Cycle de formation spécialisé dans les techniques agro-écologiques et les bases économiques.

R2.A3. Visites d'échange dans les parcelles des promoteurs avec autres agriculteurs voisins.

Au même temps, le résultat de cette assistance technique permettra réaliser les activités suivantes, que le consultant doit promouvoir:

R1.A4. Ateliers d'échange dans des parcelles de promoteurs de techniques agro-écologiques

R3. Capitalisé l'expérience agro-écologique de la Vallée du Fleuve Senegal à Saragosse et en Mauritanie

R3.A1. Reunions avec les comités agro-écologiques communaux

R3.A2. Ateliers de sensibilisation en agro-écologie donnés par les promoteurs dans leurs villages d'origine

Le cycle de formation spécialisé est posé dans le cadre de la méthodologie paysan à paysan, ainsi que les visites d'échange, pour le renforcement les capacités agro écologiques et des transmissions des promoteurs agroécologiques.

Il est proposé d'adapter cette méthodologie pour collecter des outils pour les promoteurs et les promotrices qui mènent des alternatives au système de production actuel hérité de la révolution verte. A cet effet, un diagnostic préalable des besoins de formation sera fait avec les promoteurs et parmi les thèmes, l'importance sera accordée à l'économie sociale, de sorte que les parcelles démontrent leur viabilité économique.

**Pour le projet 2, l'assistance technique est proposée pour le résultat et activité :**

R1 A1. Formation du personnel AMAD et de techniciens d'autres entités en agroécologie: production et durabilité dans l'agriculture familiale.

Cette activité vise à renforcer les capacités techniques en agroécologie des personnes qui travaillent en tant qu'agents du développement local, en particulier dans le domaine de l'agriculture. L'objectif est qu'ils acquièrent la base nécessaire pour transmettre l'apprentissage aux producteurs et productrices, afin de permettre à moyen terme d'augmenter de manière durable la production grâce à l'application de techniques agroécologiques.

## 2 OBJECTIFS ET ACTIVITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.

### ✓ Objectif 1 : Renforcer les capacités de promoteurs et promotrices dans la méthodologie d'éducation populaire paysan à paysan

#### 1) Diagnostic de la réalité où il faut intervenir.

Pour développer la démarche « de paysan à paysan », il est important de commencer le processus avec le diagnostic de la situation, qui comprend :

- Organisation communautaire et économique.
- Les dirigeants et les leaders productifs, hommes et femmes, avec motivation pour devenir des promoteurs et promotrices locaux.
- L'état des systèmes productifs et les facteurs limitant, ainsi que les besoins des producteurs et productrices et du contexte.

Les résultats et les conclusions du diagnostic devraient être discutés avec les personnes et les organisations pour parvenir à un accord sur les lignes d'action qui seront développées afin de résoudre les différents besoins et aussi pour travailler sur la méthodologie paysan à paysan.

#### 2) Renforcement des capacités dans les techniques agroécologiques et les bases économiques.

Le consultant devra préparer la formation des promoteurs afin de travailler les aspects qu'ont été retenus par le diagnostic, soit des aspects techniques, organisationnels ou de gestion. De cette façon, les personnes qui manifestent un plus grand intérêt, peuvent renforcer leurs connaissances et promouvoir la transmission du message dans les communautés.

Il est important de remarquer que un des aspects qu'il faudra travailler, est l'économie sociale et solidaire et la compression et réalisation d'un compte d'exploitation, au moment que les agriculteurs/trices vont être motivés pour le travail en agroécologie s'ils aperçoivent la viabilité économique des parcelles comme conséquence des techniques agroécologiques mises en marche.

#### 3) Suivi des parcelles des promoteurs et promotrices agro-écologiques et élaboration des rapports.

Les promoteurs/trices devront mettre en œuvre les connaissances acquises et démontrer les résultats à moyen et long terme de ses parcelles comme modèles de référence en agro-écologie. Avec l'aide de l'équipe locale, le/la consultant/e contribuera dans le design des parcelles des promoteurs et le suivi technique et économique.

Cela devra permettre aux promoteurs formés en l'agro-écologie d'appliquer leurs connaissances et les transmettre aux autres agriculteurs. Ainsi, les parcelles des promoteurs pourront servir d'outils de démonstration et d'échanges sur les pratiques enseignées dans cette formation.

#### **4) Accompagner à l'organisation des visites et ateliers d'échange dans les parcelles des promoteurs avec autres agriculteurs voisins.**

Les promoteurs de bonnes pratiques agroécologiques dans leurs parcelles peuvent communiquer et échanger avec d'autres agriculteurs sur les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement et les solutions qu'ils testent. Ils ont expérimenté à petite échelle et peuvent commencer à développer et à reproduire leur modèle. L'échange est dans les deux sens. Ce sont les voisins qui vont au complot du promoteur et qui doivent s'intéresser à l'apprentissage et aux expériences. Chaque promoteur doit faire venir 5 voisins sur leur parcelle. En outre, deux visites seront organisées en deux groupes de 20 personnes dans 5 fermes de promoteurs agroécologiques du projet, afin de rendre visible un modèle d'agriculture familiale et de résilience.

#### ✓ **Objectif 2: Promouvoir la sensibilisation au niveau du village des principes sociaux et écologiques de l'agro écologie comme système alimentaire plus juste et durable**

##### **1) Appuyer les promoteurs dans leurs villages d'origine à réaliser des ateliers de sensibilisation en agro-écologie**

Il est prévu que les voisins des villages connaissent leurs produits agricoles, leur système de production alimentaire, les techniques qu'ils appliquent et leurs avancées. Pour les promoteurs, il s'agira d'un exercice visant à faire connaître ce qu'ils font au quotidien et à le partager avec les membres de leur communauté.

##### **2) Accompagner les promoteurs dans leurs villages d'origine à organiser une réunion avec le comité du village sur un thème d'importance agro écologique**

Il s'agit d'organiser un débat sur un thème central pour l'agro-écologie d'intérêt pour le promoteur

#### ✓ **Objectif 3: Cycle de formation du personnel AMAD et de techniciens d'autres entités en agro-écologie: production et durabilité dans l'agriculture familiale.**

Cette activité s'adresse aux responsables techniques d'AMAD, ainsi qu'aux institutions SONADER (Société nationale de développement rural), à la délégation de l'agriculture de Trarza, au CNRADA (Centre national de recherche et de développement agricoles) et à la FAEM (Fédération des agriculteurs et éleveurs de Mauritanie).

Les thèmes principaux sont inclus dans l'Annexe du Plan de formation CERAI et seront développés: principes d'agroécologie et d'application des techniques dans les jardins familiaux (préparation du sol et fertilisation organique, semences, rotations et associations de cultures, travail culturel, lutte contre les parasites et les maladies), la conception des vergers, la planification des activités.

Il est important que la formation se déroule dans les villages et parcelles des agriculteurs y agricultrices du projet.

Au terme de cette formation, les agents de développement locaux devraient pouvoir mettre en place un système simple de suivi des activités du projet, au niveau technique.

##### **3) Elaboration des rapports par le consultant/e**

Le/la consultant/e sera responsable de rapporter en français sur le diagnostic et les thèmes de la consultation. Le rapport contiendra le diagnostic, la planification de la consultation, le nombre de participants et listes signées, le contenu et le matériel pédagogique utilisé, description des ateliers,

évaluation des connaissances et de l'évaluation acquise par les participants de la qualité de la formation, des photos, conclusions et recommandations du diagnostic et du cycle de formation.

D'autre coté, le/la consultant/e devra présenter un rapport des visites d'échange et des ateliers dans les parcelles des promoteurs.

### 3 METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

#### 3.1 Période de terrain et de bureau

La durée approximative de la période de terrain recommandée est de 35 jours, entre juin et juillet de 2019.

Les phases de préparation de la méthodologie et de rédaction du rapport final se feront avant et après la mission de terrain.

#### 3.2 Méthodologie et plan de travail

Le/la consultant/e doit élaborer une proposition méthodologique en tenant en compte les indications présentées dans les TdRs. Le plan de travail sera proposé par le consultant à travers l'offre technique.

L'organisation logistique et planification se fera en collaboration avec l'équipe CERAI/AMAD de Trarza. Le/la consultant/e disposera de moyens de transport lui permettant de mener à bien les activités sur le terrain.

Pour chacune des activités, le plan de travail doit détailler les tâches à réaliser et les délais prévus. Il faudra aussi joindre un chronogramme prévisionnel, qui devra être accordé entre CERAI/AMAD et le consultant/e.

De façon générale il faut considérer que les résultats de l'assistance technique doivent comprendre :

- Diagnostic de la situation, les promoteurs et promotrices et les parcelles.
- Planification et réalisation de l'assistance technique. Elaboration méthodologie (proposition d'organisation et logistique)
- Visites suivi des parcelles, visites d'échange des promoteurs, ateliers de formation aux autres agriculteurs et visites de sensibilisation générale.
- Cycle de formation pour les techniciens d'AMAD et autres organisations et institutions locales du secteur agricole.
- Rapport final avec évaluation du diagnostic, la formation, les visites, conclusions et recommandations.

La date limite de remise du rapport final sera au maximum 1 mois après la fin de la phase de terrain et toujours avant le 25 août 2019 (compris le temps d'envoi d'une première version au CERAI et l'élaboration du rapport final prenant en compte les apports de CERAI/AMAD).

### 4 PROFIL DU/DE LA CONSULTANT/E

Le/la consultant/e devra présenter les compétences suivantes :

- Expérience professionnelle démontrée en gestion de projets de coopération.
- Expérience en suivi/évaluation de projets de coopération

- Expérience de travail avec des organisations de producteurs
- Connaissances en agro-écologie et développement rural
- Expérience en méthodologie paysan à paysan
- Disponibilité pour se déplacer en Mauritanie
- Connaissance et affinité avec les valeurs du CERAI
- Maîtrise du français usage professionnel (parlé, lu et écrit)

De plus, seront valorisés les points suivants:

- Bonne capacité d'adaptation au contexte local et capacité de travail en équipe multidisciplinaire
- Connaissances de l'Afrique et plus particulièrement de la Mauritanie
- Capacité à encourager les discussions, à développer des méthodologies et techniques d'animation pour la réflexion, la sensibilisation, l'organisation...
- Capacité à travailler en équipe et à enrichir leurs connaissances avec des contributions externes.

## 5 BUDGET ET FORME DE PAYEMENT

Le budget pour la consultation total sera de 8702€ Tous les frais de la mission seront comprises (voyage, déplacement, hébergement et nourriture) ainsi comme tous les impôts.

Le/la consultante devra présenter une facture légale au nom de CERAI.

Le paiement sera effectué en deux fois :

- 50% au moment de la signature du contrat.
- 50% à la fin du service.

## 6 DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE

### PRESENTATION DES OFFRES

Les offres devront être envoyées par courriers électroniques aux adresses suivantes:

[abouabdoulaye.ba@cerai.org](mailto:abouabdoulaye.ba@cerai.org) ; [arantxagarcia@cerai.org](mailto:arantxagarcia@cerai.org) ; [rosalia.riambau@cerai.org](mailto:rosalia.riambau@cerai.org)

**Date limite : 10 mai 2019**

### CONTENU DE L'OFFRE

Les candidatures doivent respecter les caractéristiques suivantes:

- CV détaillé de l'entité/expert indépendant (selon le cas). En cas d'être une entité CV des personnes qui effectueront l'assistance.



- Offre technique résumée
- Offre économique détaillé

Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre économique. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération:

- Expérience: 30%
- Compétences du consultant/équipe consultants: 40%
- Qualité de l'offre technique: 30%

## 7 DROITS D'AUTEUR

CERAI et AMAD peuvent utiliser les résultats du rapport final pour sa reproduction et son usage privé à condition que le cadre dans lequel il a été mené, le nom de l'auteur et la Mairie de Zaragoza– entité finançant le projet- soient mentionnés.

## 8 COORDINATION ET SUPERVISION

La supervision du travail sera à la charge de l'équipe de coordination AMAD/CERAI désignée à cet effet.

## 9 CONDITIONS DE L'OFFRE

Le consultant ou équipe de consultants/formateurs signeront un contrat avec le CERAI en accord avec ce qui est établi par la loi espagnole ou avec AMAD en accord avec ce qui est établi par la loi mauritanienne.

## 10 ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En cas de besoin, des informations complémentaires concernant l'élaboration des propositions, s'adresse par courrier électronique à :

[abuabdoulaye.ba@cerai.org](mailto:abuabdoulaye.ba@cerai.org) ; [arantxa.garcia@cerai.org](mailto:arantxa.garcia@cerai.org) ; [rosalia.riambau@cerai.org](mailto:rosalia.riambau@cerai.org)